Santé et Services sociaux Québec 🐯 🐯

Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD **Rapport**

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT DE CLERMONT		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	43
Établissement	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	Adresse	6, RUE DU FOYER
Région	Capitale-Nationale	Ville	Clermont

Informations sur la visite

Date de la visite	2 juillet 2024
Nbre de résidents le jour de la visite	43

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe ministérielle est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

Le Ministère encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnel professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

Accueil du résident et des personnes proches aidantes

m mm

S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication

George de		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des actions structurées sont 		
mises en place pour favoriser		
l'intégration des résidents et		
l'implication des personnes		
proches aidantes.		

Droits des résidents et personnes proches aidantes

ñ m

Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers).

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation fait la promotion		
des droits des résidents en		
informant le résident et ses		
proches de l'existence du comité		
de résidents et du commissaire		
aux plaintes et à la qualité des		
services.		
 Le comité de résidents a réalisé 		
une activité de promotion pour		
faire connaître son rôle, ses		
fonctions et les droits des		
résidents, au cours de la dernière		
année.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les résidents sont consultés afin 		
de donner leur point de vue sur la		
qualité de leur milieu de vie.		
Un mécanisme structuré est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.		

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs

perches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

L	Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
ſ	Des activités d'information ou de	Des activités	S'assurer de développer les connaissances des
ı	sensibilisation sont offertes au	d'information ou de	différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin
ı	personnel en lien avec les troubles	sensibilisation ne sont pas	d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.
ı	neurocognitifs majeurs, ainsi	offertes annuellement aux	
ı	qu'au résidents, leurs proches et	bénévoles concernant les	
ı	aux différents acteurs du milieu	soins palliatifs et de fin de	
ı	afin de favoriser la bientraitance	vie.	
ı	et contrer la maltraitance.		
ı			
ı	Le personnel connait l'obligation		
ı	de signaler lors d'une situation de maltraitance.		
ı	maitraitance.		
ı			
L			
L	Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
ŀ	Élément(s) conforme(s) • Le personnel répond	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
ŀ	Le personnel répond promptement aux besoins et	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	• Le personnel répond	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
=	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
•	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
•	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
•	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident. Le personnel respecte l'intimité	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident.	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident. Le personnel respecte l'intimité	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)

Pratiques cliniques





S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le formulaire Histoire de vie est		
complété pour les résidents et mis		
à la disposition des différents		
acteurs du milieu de vie.		
La pratique du PAB		
accompagnateur est actualisée.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Une rencontre interdisciplinaire		
est réalisée pour le résident selon		
le délai prévu à la procédure de		
l'établissement.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions sont mises en place		
pour accompagner les résidents et		
soutenir les proches lors de l'étape des soins palliatifs et de fin		
de vie.		
de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents reçoivent certains	Certains soins	S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services
soins d'assistance et services	d'assistance et services	personnalisés aux résidents qui répondent à leurs
adaptés à leurs besoins	offerts aux résidents ne	besoins.
spécifiques au niveau :	répondent pas à leurs	
	besoins spécifiques car les	
- du maintien de leurs capacités	plans de travail des PAB	
fonctionnelles.	n'incluent pas de stratégies	
- du respect de leurs préférences	d'intervention liées à	
quant aux heures de lever et de coucher.	l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière	
- des soins d'hygiène.	pour les symptômes	
- de l'hydratation.	comportementaux et	
- de l'attention accordée à leur	psychologiques de la	
tenue vestimentaire et à leur	démence.	
apparence soignée.		
17 1919 19		
 L'utilisation des mesures de remplacement est privilégiée afin 		
que les contentions physiques		
soient utilisées seulement en		
dernier recours.		
Le matériel pour l'application		
des pratiques de base en		
prévention et contrôle des		
infections est accessible et		
disponible.		

Activité repas



Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger. Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 L'ambiance, lors du repas, 		
favorise le plaisir de manger.		
 La majorité des résidents est 		
placée à leur table en attendant		
leur repas, moins de vingt minutes		
avant le début de l'activité.		

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Le personnel ne nomme	3. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur
	pas le menu servi aux résidents.	sont servis et d'offrir un choix de repas selon leurs goûts et préférences.
	residentsi	et preferences.
	 Aucun repas alternatif 	
	n'est proposé au résident	
	qui ne s'alimente pas ou qui le demande.	
	qui ie demande.	
,		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le rythme du résident est		
respecté.		
Le personnel encourage le		
résident qui a besoin de		
stimulation pour s'alimenter.		
Le personnel est attentif aux		
besoins de l'ensemble des		
résidents.		

Milieu de vie



Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et

à ses proches de sentir comme à la maison;

Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le comité milieu de vie est actif 		
et constitué de différents acteurs		
impliqués auprès des résidents.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les lieux sont aménagés et 		
adaptés afin de répondre aux		
besoins des résidents et des		
proches. • Les lieux sont propres.		
Les lieux sont propres. Les lieux sont bien entretenus.		
Ees nead some sien entretenasi		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le milieu de vie est animé et	 Les activités individuelles 	4. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des
offre aux résidents la possibilité de	et de groupe ne sont pas	activités stimulantes, significatives et adaptées.
réaliser des activités spontanées	offertes sur une base	
de nature sociales ou occupationnelles.	quotidienne.	
occupationnelles.		
Élémente)	fifmental management	December delicate)
Élément(s) conforme(s) Des bénévoles sont engagés	Élément(s) non conforme(s) Différents partenaires de	Recommandation(s) 5. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le
envers les résidents.	la communauté ne sont pas	of assurer que la communaute soit impliquée dans le milieu de vie.
cc.s ies residents.	impliqués dans le milieu de	mica de ne.
	vie sur une base régulière.	

Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites ministérielles. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.